

Alternatives Economiques



du 13 au 21 novembre 2010

La Semaine de la solidarité internationale

www.lasemaine.org

OCTOBRE 2010 | NUMERO 295 BIS

www.alternatives-economiques.fr



LA SOLIDARITÉ EN ACTION(S) !

La Semaine de la solidarité internationale, qui a lieu cette année du 13 au 21 novembre, est l'occasion de s'informer, d'exprimer sa solidarité et, surtout, d'agir pour un monde plus juste !

www.lasemaine.org

Vivez la solidarité avec Ethiquable



Chez Ethiquable, nous pensons que l'agriculture paysanne est une voie pertinente pour le développement des pays du Sud.

Depuis 2003, nous défendons ce modèle d'agriculture en proposant à des coopératives de petits producteurs un commerce équitable exigeant et adapté à leurs besoins.

Nous pouvons garder cette exigence grâce à l'appui d'ONG locales et grâce à vous qui achetez nos produits.

A l'occasion de la Semaine de la Solidarité Internationale, nous souhaitons vous dire : Merci.



Continuons à partager cette vision sur www.ethiquable.coop

Ethiquable, entreprise coopérative, est engagée dans la Semaine de la solidarité internationale depuis 2006.

ALIMENTS TERRE
FESTIVAL DE FILMS DOCUMENTAIRES

DU 15 OCTOBRE AU 30 NOVEMBRE 2010
FRANCE - TOGO
BÉNIN - BELGIQUE - POLOGNE

le programme sur www.cfsi.asso.fr

CFSI 50 ans et 50 ans d'engagement pour un développement durable

Comité Français pour la Solidarité Internationale

PLUS DE 300 SÉANCES

Le présent événement est organisé avec l'aide financière de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères et européennes et de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité du CFSI et ne peut en aucun cas être considéré comme reflétant la position de l'Agence française de développement, du ministère des Affaires étrangères et européennes ou de l'Union européenne.

Alternatives Economiques, l'autre regard sur l'économie et la société

À retourner à Alternatives Economiques Abonnements, 12 rue du Cap-Vert, 21800 Quétigny.

Je m'abonne pour un an à Alternatives Economiques

MLLE MME M. NOM, PRÉNOM _____

ADRESSE _____

CODE POSTAL _____ VILLE _____

PAYS _____ COURRIEL _____

Indispensable pour votre accès aux archives et aux ressources en ligne

Tarifs octobre 2010 (entourer le tarif choisi)	Tout compris 11 n°s du mensuel + 4 hors-série	Simple 11 n°s du mensuel
Achat au numéro	66,90 €	42,50 €
France métropolitaine	Normal 49 € Etudiant* 42,50 €	34 € 32,50 €
DOM, Europe, Maghreb, Afrique francophone	Normal 63 € Etudiant* 56,50 €	44,50 € 43 €
TOM, autres pays	Normal 81 € Etudiant* 74,50 €	58,50 € 57 €

AB296bis Veuillez trouver ci-joint mon règlement :

- par chèque à l'ordre d'Alternatives Economiques
- par virement international sur le compte bancaire :
IBAN : FR92-20041-01004-0442350D025 clé : 75
- pour la Belgique : par virement sur le compte bancaire
n° 523-0801990-69 de la banque Triodos Code BIC : TRIOBE 91
- par carte bancaire (CB, Visa, Eurocard) n° :

Expire fin ____ / ____

Indiquez les 3 derniers chiffres au dos de votre carte _____

DATE ET SIGNATURE :

Pour les abonnements institutionnels et les groupés, nous consulter.

* joindre la photocopie de votre carte d'étudiant ou du certificat de scolarité pour les lycéens.

Les nom, prénom et adresse de nos abonnés sont communiqués à nos services internes et aux organismes liés contractuellement avec Alternatives Economiques sauf opposition explicite. Dans ce cas, la communication sera limitée au service de l'abonnement. Les informations pourront faire l'objet d'un droit d'accès et de rectification dans le cadre légal.

Alternatives Economiques à votre service :

- Relations abonnés : tél. 03 80 48 10 25
- Abonnement en ligne : www.alternatives-economiques.fr/abos
Courriel : abonnements@alternatives-economiques.fr
- Abonnement ou commande par téléphone avec paiement par CB (à partir de 7 €) : 03 80 48 10 40 - 8h - 12h30 et 13h30 - 18h



OFFERT
avec votre abonnement :
un accès illimité aux archives
et aux ressources en ligne sur
www.alternatives-economiques.fr

Fondateur, conseiller de la rédaction : Denis Clerc
Editorialiste : Philippe Frémeaux (28 90)

RÉDACTION : 28 rue du Sentier 75002 Paris, tél. 01 44 88 28 90
Courriel : redaction@alternatives-economiques.fr

Pour joindre directement votre correspondant, composez le 01 44 88 suivi des quatre chiffres entre parenthèses.

Directeur de la rédaction : Thierry Pech (28 90)

Rédacteur en chef : Guillaume Duval (28 92)

Rédacteurs en chef adjoints : Sandra Moatti (95 36), Christian Chavagneux (27 38)

Secrétaire général de la rédaction : Daniel Salles (28 98)

Macroéconomie : Christian Chavagneux, Sandra Moatti

Entreprise : Marc Chevallier (27 39)

Société : Laurent Jeanneau (95 38), David Belliard (95 39),

Manuel Domergue (95 91), Nairi Nahapétian (23 85)

Consommation : Claire Alet (23 86)

Travail, social : Camille Dorival (28 99)

International : Antoine de Ravignan (95 92)

Histoire : Gérard Vindt

Livres : Christian Chavagneux (27 38)

Ecrans : Igor Martinache

Blogs éco : Gilles Raveaud

Agir, agenda : Manuel Domergue (95 91)

Secrétariat de rédaction, iconographie : Charlotte Chartan (95 37),

Martine Dortée (27 37), Nathalie Zemmour-Khorsi (28 96)

Ont également participé à ce numéro : Thérèse Collinet (CCFD-Terre

solidaire), Laurence Estival, Vianney Marzin (Crid/La Semaine), Yann Mens,

Nathalie Péré-Marzano (Crid), Pascal Vincens (CCFD-Terre solidaire)

Relations extérieures, association des lecteurs :

Véronique Orlandi (95 90), Hélène Creix (28 90)

Rédaction Web : Manuel Domergue (95 91)

Développement Web : Romain Dortier

Directeur du développement : David Belliard (95 39)

Directrice commerciale : Hélène Reithler (27 33)

Chargée de promotion diffusion : Aïssata Seck (28 97)

Assistante marketing : Marianne Thibaut (58 81)

PUBLICITÉ : L'autre région

28, rue du Sentier 75002 Paris, tél. 01 44 88 28 90

Directeur de région : Jérémie Martinet (27 34)

Directeur de clientèle : Nicolas Chabret (27 35)

Chef de publicité : Anne Pichonnet (28 93)

L'Autre région

ABONNEMENTS, FABRICATION

12, rue du Cap-Vert 21800 Quétigny

Tél. 03 80 48 10 25 - Fax 03 80 48 10 34

Abonnements : Delphine Dorey (chef de service),

Stéphanie Claudel (adjointe),

Colette Aubertin, Lucia Bonvin, Marilyn Fleutot, Isabelle Glauser,

Philippe Glommeau, Claude Pettinaroli, Yolande Puchaux

Courriel : abonnements@alternatives-economiques.fr

Directeur administratif et financier : François Colas

Comptabilité : Zineb Hemairia, Odile Villard

Rédacteurs/graphistes : Odile Al Daghistani,

Isabelle Alexandre, Marie-July Berthelot, Christine Martin

Conception graphique : Rampazzo et associés (Paris)

Photo couverture : Mar.One

Imprimerie : Est-Imprimerie (Metz)

Inspection des ventes (dépositaires et diffuseurs) :

Sordiap : Delphine Pellan, tél. 01 42 36 92 04, dpellan@sordiap.fr

Diffusion : En kiosque : Transports presse

En librairie : Dif'pop, 81 rue Romain Rolland, 93260 Les Lilas

Tél. 01 43 62 08 07 - Fax 01 43 62 07 42

Edité par Scop-SA Alternatives Economiques.

RC 84 B 221 Dijon, Siret 330 394 479 00043.

Le capital est partagé principalement entre les salariés de la Scop-SA,

l'Association Alternatives Economiques et la Société civile des lecteurs

d'Alternatives Economiques.

Directeur de la publication : Philippe Frémeaux

CPPAP : 0314 184446 - ISSN : 0247-3739

Dépôt légal : à parution

Imprimé en France/Printed in France sur papier

composé de fibres recyclées et de fibres certifiées PEFC



Audience mesurée par
AUDIPRESSE



© Alternatives Economiques. Toute reproduction, même partielle, des textes, infographies et documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur, quel que soit le support de la reproduction. Toute copie destinée à un usage collectif doit avoir l'accord du Centre français du droit de copie (CFC) : 20, rue des Grands-Augustins, 75006 Paris, tél. : 01 44 07 47 70, fax : 01 46 34 67 19.

Ce numéro a été réalisé par Alternatives Economiques pour le compte de la Semaine de la solidarité internationale.



Prendre la parole

Du 13 au 21 novembre, nous investissons les rues et les places publiques. Nous occupons les salles des fêtes et de conférences. Nous animons les festivals culturels, les établissements scolaires. Chacun à sa manière, avec ses mots, ses formes d'animation..., nous faisons de cette 13^e édition de la Semaine de la solidarité internationale un moment festif, convivial, réfléchi et dynamisant.

Une édition 2010 qui se déroule dans une période particulière de notre histoire. Notre planète est en crise. Ecologique, sociale, politique, financière..., les dimensions de cette crise globale du système sont multiples. Elles remettent en cause le modèle unique de développement à l'origine des ravages catastrophiques que nous connaissons.

Cette période est aussi l'occasion de formidables prises de conscience pour refuser l'inacceptable. Non, il n'est pas tolérable de voir les dirigeants des pays les plus riches trouver des centaines de milliards d'euros pour sauver les banques et afficher une volonté politique quasi nulle dans la lutte contre la misère qui touche une grande part de l'humanité.

Nombre de citoyens l'ont compris. Cela ne nous dédouane pas de poursuivre l'effort de communication et d'éducation au développement et à la solidarité internationale. Mais cela nous confère également une responsabilité nouvelle : avancer plus clairement nos propositions

d'alternatives, de changement des logiques capitalistes néolibérales. Nos capacités à peser sur les décisions politiques et économiques doivent se renforcer. La lutte qui se déroule est celle d'où sortiront ou pas de nouveaux modèles de développement.

Dans cette lutte, nous sommes attendus lors des grandes échéances nationales ou internationales. Comme le G20 qui aura lieu en novembre 2011 en France, où le combat

contre les paradis fiscaux, véritable pierre angulaire de la finance internationale, sera à l'ordre du jour. Comme aussi les élections présidentielle et législatives du printemps 2012, à l'occasion desquelles nous aurons à faire entendre nos exigences citoyennes.

Mais nous sommes aussi attendus à l'échelle locale. Nous avons trop souvent ignoré, sur nos territoires, des lieux de pouvoir qui ont une influence sur le développement : les collectivités territoriales portant un agenda 21, les associations de migrants, les coopératives agricoles... En ces lieux, les citoyens ont aussi l'opportunité de

prendre la parole, de faire des propositions alternatives, de reprendre le pouvoir. Ecologie, social, libertés : la solidarité internationale comme sortie de crises ! Bonne Semaine à toutes et à tous. ■

PAR
PASCAL VINCENS *



D.R.



Nos capacités à peser sur les décisions politiques et économiques doivent se renforcer

* Directeur de l'éducation au développement au CCFD-Terre solidaire

LES SUDS DANS LA CRISE

Ces deux années de récession ont eu des conséquences négatives réelles sur la situation économique, financière et sociale des pays en développement, des émergents aux plus pauvres.

Si la croissance est restée positive dans les grands pays émergents et, en règle générale, dans l'ensemble du monde en développement, les pays du Sud ont néanmoins subi les conséquences de la crise financière. Les politiques économiques ont permis d'en limiter les effets, mais sans pour autant en éliminer les conséquences : l'espoir d'une amélioration de leur situation s'est ainsi éloigné pour les pays les plus pau-

vres. Enfin, alors qu'on aurait pu attendre de cette nouvelle « grande crise » qu'elle suscite une remise en cause des théories sur lesquelles sont fondées les relations économiques internationales, il n'en a rien été.

Comment la crise s'est propagée au Sud

Les déboires du Nord se sont transmis aux pays du Sud par plusieurs canaux, à commencer par celui du

commerce international. Le recul de l'activité et de l'emploi dans les pays riches a réduit la demande d'importations. Conséquence : les exportations des pays émergents et celles des pays en développement ont diminué de 8,5 % en 2009. Cette chute semble cependant n'avoir été que temporaire, puisque les premiers mois de 2010 montrent un rebond des échanges. Le commerce mondial pourrait connaître une croissance de 10 % cette année, les exportations du Sud, selon le Fonds monétaire international (FMI), progressant à un rythme de 10,5 % l'an. Le ralentissement des économies du Nord s'est donc traduit par une baisse significative mais temporaire des exportations en provenance du Sud.

Les dérapages de la finance (crise des *subprime* et crise des dettes publiques européennes) et leurs conséquences sur les flux de capitaux privés à destination du Sud ont représenté un deuxième canal de transmission de la crise du Nord vers le Sud. Les flux de



Dakar, Sénégal. La baisse de la croissance en 2009 s'est accompagnée d'une dégradation de l'emploi, surtout pour les jeunes.

capitaux privés à destination des économies en développement ont significativement baissé en 2008 et 2009, mais à partir de niveaux très élevés (voir graphique page 6). La tendance devrait se retourner dès cette année, grâce notamment à une reprise progressive des investissements directs étrangers, bien que ceux-ci profitent surtout aux pays émergents.

Un troisième canal de transmission concerne l'argent envoyé par les migrants dans leur pays d'origine. Selon les données publiées par l'OCDE durant l'été 2010, les flux de migrants vers

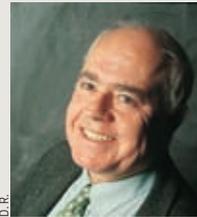
Le recul de l'activité et de l'emploi dans les pays riches a réduit la demande d'importations

le Nord ont diminué de 6 % en 2008 et ont continué à baisser en 2009. Selon les experts de l'institution, les immigrants, traditionnellement présents dans les secteurs sensibles aux fluctuations économiques (en particulier celui du bâtiment et des travaux publics) et aux statuts plus précaires, ont été sévèrement touchés par la crise ; les plus jeunes en particulier subissent les effets négatifs les plus forts en termes de perte d'emploi. Résultat : les envois d'argent des migrants vers les pays en développement – qui approchaient les 170 milliards de dollars avant la crise et jouent un rôle essentiel dans le financement de nombre de pays pauvres – auraient diminué de 6 % en 2009. Ils pourraient cependant retrouver leur niveau élevé de 2008 dès cette année, selon la Banque mondiale.

Le Nord réduit son aide

Enfin, les flux d'aide publique au développement sont un dernier canal de transmission possible de la crise. Jusqu'à présent, le Sud n'a pas eu à subir de baisse de l'aide ; elle s'est maintenue au même niveau en 2009 qu'en 2008, à environ 120 milliards de dollars. La part, plus volatile, consacrée aux annulations de dettes est désormais assez réduite et le maintien de l'aide a davantage résulté de projets de développement bilatéraux et de la progression de l'aide multilatérale, le FMI accroissant notamment ses fi-

L'Afrique n'a pas tiré les leçons de la crise



ENTRETIEN

Philippe Hugon,
économiste
du développement,
directeur de recherche
à l'Iris

Deux ans après le choc de 2008, l'Afrique subsaharienne a-t-elle renoué avec la croissance ?

Le taux de croissance de l'Afrique subsaharienne, qui s'élevait depuis le début des années 2000 à 5 % ou 6 % par an, est tombé à moins de 3 % en 2009. C'est l'effet du recul des exportations, de la diminution de certains financements internationaux ou de la baisse des envois d'argent des émigrés... Aujourd'hui, la croissance est repartie. Cela tient aux hausses des prix des matières premières, à commencer par le pétrole, mais aussi à des politiques de relance et de déficit budgétaire. Alors que l'épargne des ménages a baissé pendant la crise, l'investissement a en gros été maintenu. Cette reprise en Afrique est par ailleurs tirée par la croissance asiatique, le continent ayant de plus en plus de liens avec les pays émergents.

Ce portrait global ne doit pourtant pas masquer d'autres réalités. L'Afrique reste dans une situation de crise structurelle et la flambée actuelle des prix alimentaires frappe très durement les pauvres dans les pays dépendant des importations, comme le Niger. Par ailleurs, les statistiques

ne tiennent pas compte du secteur informel, qui fait vivre la majorité de la population. Or, depuis la crise, les indicateurs de la pauvreté se sont dégradés et l'on ne voit pas aujourd'hui de signes d'amélioration.

La crise a été un révélateur des risques de l'extraversion des économies. Des leçons en ont-elles été tirées ?

La crise aurait pu en effet être l'occasion d'une prise de conscience de la nécessité de reconquérir les marchés intérieurs ainsi que de construire des marchés régionaux, dans une Afrique marquée, sauf exception, par l'étrécissement de ses marchés nationaux. Tel n'a pas été le cas. La crise a plutôt poussé au chacun pour soi qu'à la régionalisation.

Au niveau national, beaucoup d'Etats ont réalisé après 2008 qu'il était indispensable de relancer leur agriculture. Malheureusement, cela se traduit principalement par des transactions foncières avec les pays émergents. Ces investissements dans des grands domaines agro-industriels peuvent permettre aux pays qui les accueillent sur leur sol d'accroître la production pour le marché domestique, mais avec des risques d'exclusion très importants pour les petites paysanneries. Quant aux pays pétroliers, aucune leçon n'a été tirée. Avec la reprise des cours de l'or noir, ils ont renoué avec leurs comportements antérieurs : la captation d'une rente au profit des élites. ■

PROPOS RECUEILLIS
PAR ANTOINE DE RAVIGNAN

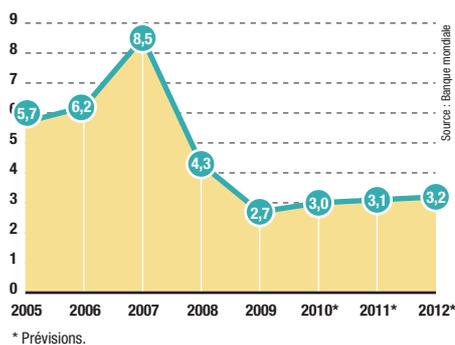
nancements aux pays touchés par la crise. En extrapolant à partir des crises précédentes, si la croissance demeure faible au Nord et que s'affirme le souci de réduire les déficits publics, le risque est de voir les flux d'aide baisser de 20 % à 25 %.

Cette baisse est d'autant plus préoccupante qu'à 0,48 % du produit intérieur brut (PIB) des pays du Nord en 2009, les flux d'aide ne sont déjà pas à la hauteur des promesses de ces dernières années (0,7 % du PIB). Ce constat est notamment vrai pour

la France, qui a annoncé au cœur de l'été un gel en valeur de son aide pour les années à venir. Quant aux appels répétés des dirigeants du Nord à trouver des financements innovants, ils masquent mal leur volonté de réduire leurs dépenses d'aide au développement. Dans le même temps, cette aide représente une part de plus en plus faible des PIB des pays du Sud (un peu plus de 10 % en 2009, contre environ le double en 2005). Cette baisse ne serait pas mauvaise en soi, si elle traduisait la capacité d'un nombre croissant de ■■■

UNE BAISSÉ DES FINANCEMENTS PRIVÉS

Flux nets de capitaux privés à destination des pays en développement, en % de leur PIB



■■■ pays à autofinancer leurs dépenses publiques, via des prélèvements locaux efficaces et acceptés, tandis que l'aide continuerait à soutenir les projets économiques et sociaux dans les pays à faibles ressources. Mais ces deux conditions sont loin d'être acquises.

Que ce soit par les impacts sur le commerce, les flux de capitaux privés ou l'aide des migrants, les pays en développement ont donc subi les effets du désordre mondial provoqué par les pays du Nord. Avec des conséquences limitées jusqu'à présent : les pays émergents et les pays pauvres ont vu leur croissance passer de 6,1 % en 2008 à 2,5 % en 2009, mais celle-ci devrait connaître un rebond à 6,8 % dès 2010, selon les prévisions du FMI. Et si la croissance de la Chine et celle de l'Inde sont prévues à des niveaux de l'ordre de 9 % à 10 %, le Moyen-Orient et l'Afrique du Nord (+ 4,5 %), l'Afrique subsaharienne (+ 5 %) et l'Amérique latine (+ 4,8 %) ne sont pas en reste. Le recul de la croissance observé en 2009 s'est cependant accompagné d'une dégradation de la situation de l'emploi : selon une étude de l'Organisation internationale du travail (OIT)

Les gouvernements du Sud ont réussi à limiter la crise en augmentant leurs dépenses publiques

publiée en août 2010 (1), le chômage a particulièrement touché les jeunes, dont 90 % se trouvent dans les pays en développement.

Les gouvernements du Sud ont réussi à limiter les conséquences de la crise en augmentant leurs dépenses publiques afin de compenser le recul de la demande internationale. Mais ces politiques, qui

ont gonflé leurs dettes publiques, ne pourront être renouvelées si, demain, les pays du Nord renouent avec la récession. A cela s'ajoute le risque d'une hausse importante des prix alimentaires, alors que les conditions climatiques ont réduit l'offre

mondiale de blé. De quoi, là encore, faire redouter des pénuries qui frapperaient à nouveau les populations les plus fragiles. ■

CHRISTIAN CHAVAGNEUX

1. Global Employment Trends for Youth, août 2010. Disponible sur www.ilo.org

OBJECTIFS DU MILLÉNAIRE POUR LE DÉVELOPPEMENT : BEAUCOUP RESTE À FAIRE

A cinq ans de la date butoir fixée à 2015 par les Nations unies, le bilan des Objectifs du millénaire pour le développement (OMD), établi à l'occasion du Sommet contre la pauvreté qui s'est tenu à New York fin septembre, est très mitigé. Les OMD avaient défini, en 2000, un ambitieux programme de réduction de la pauvreté dans tous les domaines (malnutrition, éducation, santé, accès à l'eau...), un programme adopté par 147 chefs d'Etat.

Dix ans plus tard, les progrès sont réels, mais les résultats quantitatifs sont à relativiser. Ainsi, la proportion de personnes très pauvres dans les pays en développement est passée de 42 % en 1990 (1,8 milliard de personnes) à 27 % en 2005 et elle pourrait tomber à 15 % en 2015, selon les Nations unies. Mais cette baisse est essentiellement imputable à la croissance des pays émergents. Et la crise devrait maintenir en 2010 dans l'extrême pauvreté 64 millions de personnes de plus que prévu.

Il en est de même pour l'éducation. Certes, on peut se réjouir que le taux de scolarisation dans le primaire soit passé, dans les régions en développement, de 84 % en 1990 à 90 % en 2008. Mais c'est au prix d'un recrutement massif de professeurs non qualifiés et sous-payés, qui se retrouvent face à des classes

surchargées. Et malgré cela, 72 millions d'enfants n'allaient toujours pas à l'école en 2010. « On estime qu'il faudrait 16 milliards de dollars en plus chaque année pour atteindre l'objectif d'éducation primaire pour tous d'ici à 2015 », souligne Roland Biache, délégué général de Solidarité laïque. Or, les nouveaux engagements pris lors du Sommet de septembre dernier – notamment celui de la Banque mondiale de verser 750 millions de dollars

pour l'éducation – ne seront pas suffisants.

De fait, peu de promesses concrètes ont été avancées dans le contexte de difficile sortie de récession que connaissent les pays riches. Le principal engagement de la communauté internationale a été le versement de 40 milliards de dollars pour la santé, plus particulièrement des femmes et des enfants. Encore faut-il que cette promesse soit tenue. ■

CLAIRE ALET



Ecole en Inde. 72 millions d'enfants n'étaient toujours pas scolarisés en 2010.

Cinq enjeux pour la solidarité internationale

Lutte contre le **changement climatique**, défense de la **souveraineté alimentaire**, politique migratoire, lutte contre la **fraude fiscale**, **démocratisation** des sociétés : ces cinq enjeux majeurs auxquels **l'humanité est aujourd'hui confrontée** appellent une plus forte **solidarité**.



Baptiste de Ville d'Avray - Afrique in visu

Oasis d'Iguioouv au Maroc. Les plus pauvres, faute de moyens pour s'en prémunir, seront les premières victimes du dérèglement climatique.

1 LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

La canicule qui a livré aux flammes une Russie désorganisée (qui plus est surexposée aux risques nucléaires) et les inondations dont a été victime au moins le dixième des 170 millions de Pakistanais cet été ont dramatiquement rappelé à quel point la vie des hommes est tributaire de leur environnement en général et du climat en particulier. Son dérèglement annoncé, lourd de conséquences dont les plus modestes risquent bien d'être les premières victimes faute de moyens pour s'en prémunir, est directement lié à l'accroissement des émissions de gaz à effet de serre d'origine humaine, et principalement celles liées à la combustion des énergies fossiles (pétrole, charbon, gaz). Le monde a brûlé cette année quelque 12,5 milliards de tonnes d'équivalent pétrole (TEP).

A l'horizon 2030, selon la tendance actuelle, 8,3 milliards d'humains mobiliseront, selon les statistiques de l'Agence internationale de l'énergie (AIE), 16,8 milliards de TEP, dont 13,5 (80 %) reposeront sur le pétrole, le charbon et le gaz. Si ce scénario se vérifie, l'épuisement rapide de réserves, désormais assez bien identifiées (au rythme actuel de leur exploitation, il reste quarante-six ans pour le pétrole, soixante-deux pour le gaz et cent soixante pour le charbon) et inégalement réparties sur la planète, a toutes les chances de se traduire par des explosions de prix et des tensions géopolitiques à côté desquelles le choc de 2008 passera pour une bagatelle. Surtout, un tel scénario devrait aboutir à un réchauffement climatique supérieur au seuil de 2 °C (par rapport au niveau préindustriel), au-delà duquel les impacts

environnementaux pourraient être insurmontables pour l'humanité.

Eviter ce mauvais film impliquerait une réduction d'un tiers de la consommation mondiale d'énergie fossile d'ici à 2030 et une division par deux à l'horizon 2050. Une telle réduction ne saurait être uniforme dans un monde aussi inégal que le nôtre. Un Américain moyen émet 19 tonnes de dioxyde de carbone (CO₂) par an, contre 1,2 tonne pour un Indien, dont les besoins restent largement insatisfaits. Compte tenu du fait que les pays en développement ont de forts besoins de croissance et que celle-ci reposera encore longtemps sur les énergies fossiles, une division par deux des émissions mondiales à l'horizon 2050 impliquerait donc, au minimum, une division par quatre de celles des pays riches. Les pays du Sud, de leur côté, n'accepteront pas de plafonner et, à terme, de réduire leurs émissions de CO₂ (50 % des émissions mondiales actuellement) tant que les pollueurs historiques n'auront pas fait la preuve de la réalité de leurs efforts (les émissions de CO₂ de la France sont les mêmes aujourd'hui qu'en 1990). Et qu'ils ne les soutiendront pas significativement sur la voie d'une croissance décarbonée.

Cette guerre de positions n'a pas fondamentalement évolué au cours des deux dernières décennies, depuis que les ■■■

UNE SEULE PLANÈTE !

Aujourd'hui, la gestion des ressources de la planète génère non seulement pollutions, épuisement des ressources, dérèglement du climat et extinction des espèces, mais aussi pauvreté, inégalités et mal-développement. Le réseau Une seule planète a été créé afin de sensibiliser les citoyens et d'interpeller les décideurs sur les enjeux d'une gestion durable des ressources naturelles pour le développement de tous. Plus d'informations sur www.uneseuleplanete.org



D.R.

ENTRETIEN

Moema Miranda,
membre du bureau
exécutif de l'Ibase*

« Sortir de notre modèle de développement »

Les Etats émergents attendent des pays développés davantage d'efforts contre le réchauffement climatique et vice versa. Quelle est votre position ?

Les ONG du Sud engagées dans les forums sociaux mondiaux ou dans la coalition Climate Justice Now s'accordent à juste titre sur la responsabilité première des pays riches. Cette responsabilité doit être assumée. Mais il y a un débat concernant nos propres responsabilités. Pour Ibase et un certain nombre d'autres ONG du Sud, les pays émergents doivent lutter vigoureusement contre le réchauffement, dès à présent et sans attendre des avancées au Nord. Il faut qu'ici aussi nous luttons contre un modèle de développement à la base du changement climatique.

Y a-t-il au sein de la « société civile » un consensus sur les politiques à suivre ?

Il y a des différences de vues. Au Brésil, les ONG sont notamment divisées sur la question du recours au marché international du carbone pour préserver la forêt. Certains considèrent que la mise en place de ce mécanisme est inévitable et qu'il faut l'orienter de telle sorte qu'il bénéficie aux populations locales. D'autres, comme à Ibase, s'y opposent, car il perpétue un modèle de développement qui mène à une impasse. Un modèle qui considère l'environnement comme un gisement à exploiter, fût-ce de manière durable, où l'économie est dominée par les forces du marché, et qui repose sur l'idée d'accumulation indéfinie de biens matériels. Or, c'est bien de ce développement-là qu'il s'agit de sortir.

Des alternatives se développent-elles ?

On observe des expérimentations sociales, par exemple autour de la

relocalisation de la consommation de produits alimentaires ou de la production d'énergie. Il est important de connecter ces expériences, de montrer que le capitalisme n'est pas la seule option possible. Par ailleurs, de nouveaux paradigmes se répandent. En Amérique latine, l'idée du « bien-vivre », portée par les mouvements indigènes soucieux de restaurer un lien harmonieux entre l'homme et la nature, connaît un réel succès. Elle est aujourd'hui soutenue par le gouvernement bolivien. En Europe, l'idée de décroissance est mieux comprise : si la jouissance de certains biens doit effectivement décroître, il faut que croisse la satisfaction d'autres besoins. Tous ces éléments ne forment pas une alternative au système que nous critiquons, mais ce sont les semences d'un autre monde possible. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A. R.

* Institut brésilien d'analyses sociales et économiques, ONG très active dans le mouvement des forums sociaux mondiaux.

■■■ Etats négocient la mise en œuvre de la Convention-cadre sur le climat (1992). Pire, les négociations s'enlisent. Le contexte économique actuel pousse au repli sur soi et à reporter aux calendes grecques les décisions difficiles (on l'a vu en France avec l'enterrement de la taxe carbone). La Conférence de Cancún, en décembre prochain, est un échec annoncé et les appels à la raison, du Giec (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du

climat), du rapport Stern ou de l'AIE, selon lesquels les coûts des impacts économiques et sociaux du laisser-faire seront demain incomparablement plus élevés que les efforts à consentir aujourd'hui, n'y changeront rien. Indépendamment des gains à attendre des technologies vertes, adopter des modes de production et de consommation compatibles avec les capacités de l'environnement implique en effet des coûts collectifs et individuels. Ceux-ci ne

pourront être acceptés et assumés sans une redistribution conséquente de la richesse entre les Etats et à l'intérieur de ceux-ci. Le constat vaut pour les autres ressources naturelles aujourd'hui menacées (biodiversité, terres arables, eaux souterraines et de surface...). La nécessaire solidarité internationale autour des enjeux environnementaux s'enracine ainsi dans une équité sociale à tous les niveaux. ■

ANTOINE DE RAVIGNAN

2 MIGRATIONS ET DÉVELOPPEMENT : SORTIR DE L'UTILITARISME

Bien des inconditionnels de la fermeture absolue des frontières aux migrants et aux réfugiés qu'ils jugent indésirables – les pauvres, les femmes, les enfants venus du Sud – se prononcent en même temps pour l'accroissement de l'aide au développement, estimant que celle-ci permettra de réduire la propension au départ. Nombre de leurs adversaires considèrent au contraire qu'une plus grande ouverture à la circulation des étrangers se traduira par davantage de retours au pays (la fermeture des frontières n'étant plus une incitation

à se fixer) ; les envois de fonds vers les pays d'origine seront aussi plus élevés, ce qui contribuera à réduire la pauvreté et, partant, la pression migratoire.

L'idée que la baisse de l'immigration au Nord passe par le développement du Sud est régulièrement évoquée dans le débat sur la politique migratoire. Les liens entre migration et développement sont cependant complexes et sur le court-moyen terme, qui est le temps du politique, les réalités vont souvent à l'encontre des idées préconçues. En outre, le recours à ce type d'argument

peut traduire une vision réductrice et utilitariste de la mobilité des êtres humains, au détriment d'une vision fondée sur les droits de l'homme et l'ouverture à l'autre.

Les écarts entre pays pauvres et pays riches sont un puissant ressort des migrations internationales. Mais on ne peut en conclure, réciproquement, que la diminution de ces écarts entraîne une réduction immédiate des flux migratoires : entre le début et la fin de l'émigration italienne, près de cent ans se sont écoulés. En outre, la sortie de la pauvreté ne

joue pas nécessairement comme une désincitation au départ. Dans un premier temps, elle induit bien souvent un effet inverse. De fait, les migrants des pays du Sud ne sont pas les plus pauvres : ne partent que ceux qui ont déjà un certain capital économique et social. Ainsi, Flore Gubert et Denis Cogneau, chercheurs à l'Institut de recherche pour le développement (IRD), ont mesuré que le taux d'expatriation vers les pays développés est plus élevé dans les pays en développement les plus « riches » que dans ceux du bas de l'échelle (1).

De même, la contribution des migrations au développement est sujette à discussion. Dans nombre de pays africains (Ghana, Kenya, Mozambique...), près du tiers, voire la moitié, des diplômés se sont expatriés, tandis que ce taux n'atteint pas 4 % en Inde ou en Chine. A de tels niveaux, les effets négatifs de l'exode des cerveaux (comme l'absence de médecins et d'infirmiers) l'emportent largement sur ses effets positifs (comme les investissements de la diaspora dans les entreprises locales).

Quant aux envois d'argent des migrants,

que les agences publiques de développement cherchent à canaliser pour masquer la misère de leur aide, leur effet d'entraînement ne doit pas être exagéré. Certes, avec 305 milliards de dollars en 2008, les transferts des migrants dépassent, et de loin, les 120 milliards de l'aide publique au développement. Mais ces ressources sont très inégalement réparties (les fonds à

destination des Philippines excèdent de 50 % ceux dont bénéficie l'ensemble de l'Afrique subsaharienne) ; elles servent par nature à la consommation des ménages (dont une bonne part est importée) et peu à l'investissement productif. Les migrants peuvent néanmoins jouer un rôle d'acteurs du développe-

ment dans leur pays d'origine, au-delà des envois d'argent.

A court terme, l'idée que le développement freinera les migrations tient cependant largement du vœu pieux. Surtout quand, au chapitre des engagements concrets, l'intendance ne suit pas. Les rares mesures de soutien annoncées pour le développement de quelques foyers d'émigration au Mali ou au Sénégal masquent mal les

A court terme, l'idée que le développement freinera les migrations tient largement du vœu pieux

RÉSEAU IMMIGRATION DÉVELOPPEMENT DÉMOCRATIE (IDD)

Il ne peut y avoir de développement sans démocratie réelle, avec la participation et le contrôle actifs des populations concernées. C'est sur ce principe fondamental que se basent les actions du réseau IDD, qui rassemble des associations issues de l'immigration marocaine pour construire un développement solidaire avec le sud de la Méditerranée. IDD est une plate-forme de réflexion, d'information, de formation, ainsi que de rencontres entre des partenaires français et immigrés sur les questions de développement social, économique et culturel. Plus d'informations sur www.idd-reseau.org

promesses non tenues. La France et bien d'autres pays n'ont pas respecté leurs engagements d'accroissement de leur aide au développement formulés lors du Sommet de Gleneagles (2005), puis lors de celui de L'Aquila (2009), en particulier dans le secteur clé de l'agriculture. Sans oublier que seule une fraction réduite des fonds déclarés au titre de l'aide arrive réellement sur le terrain (2).

In fine, dans les rapprochements hasardeux entre migrations et développement, il y a souvent une vision négative de l'étranger, assimilé à la figure du pauvre obsédé par la terre promise. Une menace qu'il faut absolument contenir, pour les tenants de la politique actuelle de fermeture de plus en plus stricte et répressive à l'égard de l'immigration dite « subie » (tout en sélectionnant les migrants « utiles » à des pays vieillissants) ; une situation transitoire et un corollaire inévitable de la pauvreté, pour ceux qui en appellent à l'ouverture. C'est ce regard surplombant, qui nuit à nos relations avec le « Sud », qu'il s'agit aujourd'hui de faire évoluer. Les hommes et les femmes du Sud qui veulent séjourner dans une Europe qui leur ferme ses portes ne sont pas tous, loin s'en faut, des candidats à l'immigration : étudiants, chercheurs, commerçants, visiteurs... Quant aux migrants illégaux, d'autant plus nombreux que les législations sur le séjour des étrangers se durcissent, il serait temps que nos sociétés s'interrogent sur les faibles rémunérations et les conditions de travail qui leur sont imposées dans nombre de secteurs. ■ **ANTOINE DE RAVIGNAN**



Regis Martin

Manifestation de sans-papiers. Il serait temps de s'interroger sur les faibles rémunérations et les conditions de travail imposées à nombre de migrants illégaux.

1. Voir « Les migrations et le développement au Sud », *Alternatives Économiques* n° 253, décembre 2006.

2. « Développement : comment mieux aider le Sud ? », *Alternatives Internationales* n° 47, juin 2010.



Patrice Olivier - TerraIncoGNita

Rizière à Madagascar. La sécurité alimentaire ne peut être atteinte qu'en développant les cultures locales.

3 EN FINIR AVEC LA FAIM

Plus de 930 millions d'êtres humains souffrent de la faim, selon les dernières estimations des Nations unies. Les petits paysans du Sud (qui représentent 80 % des victimes de la faim) comme les consommateurs urbains les plus vulnérables paient les conséquences du sous-investissement dans le secteur agricole observé depuis plusieurs décennies. Un sous-investissement de la part des gouvernements nationaux mais aussi des bailleurs de fonds internationaux. Fortement endettés, nombre de pays du Sud ont en effet été contraints, sous la pression du Fonds monétaire international (FMI), de couper dans les dépenses publiques, au détriment, trop souvent, du développement de politiques agricoles qui auraient pu améliorer la compétitivité de leurs productions, fortement concurrencées par les importations. Revitaliser les productions agricoles dans les pays en développement pour lutter contre la faim n'a toutefois de

sens que si ces politiques bénéficient aux petits paysans et non aux grandes exploitations, principalement tournées vers les exportations.

Les brutales variations des cours des produits agricoles ont montré le danger de faire reposer la satisfaction des besoins alimentaires des populations sur les importations. Depuis deux ans, les bailleurs de fonds ont recommencé à considérer l'agriculture comme un secteur prioritaire. Mais malgré de nombreuses annonces, on constate sur le terrain une insuffisance des fonds réellement débloqués. Pourtant, les initiatives ne manquent pas : sensibilisation des consommateurs de Lomé (Togo) aux produits locaux, utilisation de semences sélectionnées par les agriculteurs eux-mêmes au Mali ou en Inde, mise en place de marchés de gros en Tanzanie, volonté de développer les échanges régionaux en Afrique de l'Ouest, etc. Le chemin à parcourir est considérable : la part de l'aide accordée par les pays riches aux pays en développement dans le domaine agricole ne représente plus que 5 % des montants totaux aujourd'hui, alors qu'elle pesait 17 % dans les années 1970.

Une poignée de pays du Sud ont d'ailleurs décidé d'accorder davantage de ressources à leur agriculture. La plupart d'entre eux, conscients de la nécessité de développer leurs productions pour assurer les besoins de leurs populations, refusent d'ouvrir encore plus leurs frontières aux importations. En témoigne l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations dans le cadre de l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, et celles sur les Accords de partenariat économique (APE) lancées par l'Union européenne avec les pays d'Afrique-Caraïbes-Pacifique (ACP). Arguant que les demandes de l'Union vont au-delà des engagements pris à l'OMC, ces derniers s'opposent à une réduction de 80 % de leurs droits de douane demandée par les Vingt-Sept en échange de la possibilité d'accéder librement au marché du Vieux Continent. Regroupées au sein de Concord, les organisations de solidarité internationale européennes ont d'ailleurs montré du doigt l'incohérence des politiques de l'Union : faisant du développement de l'agriculture des pays en développement une de ses priorités, elle contourne cet objectif quand ses intérêts sont en jeu. Olivier De Schutter, le rapporteur spécial des Nations unies pour le droit à l'alimentation, a pour sa part exhorté les députés européens à demander des études sur l'impact qu'aurait la signature des accords de partenariat pour les pays ACP.

Ce droit à l'alimentation, inscrit dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et précisé par des directives de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) en 2004, comprend des devoirs, aux

CAMPAGNE « FAIM ZÉRO »

17 % de la population mondiale souffrent de la faim dans le monde. Pourtant, les moyens de nourrir la planète sont nombreux. Avec ActionAid International, Peuples solidaires s'implique dans la campagne Faim Zéro pour renforcer la mise en œuvre contraignante du droit à l'alimentation, garantir le droit des femmes à la propriété de la terre et à l'accès aux ressources naturelles, empêcher les entreprises, en particulier les multinationales, de provoquer la famine en détruisant les ressources et la santé des populations pauvres et en altérant leur mode de vie. Plus d'informations sur www.peuples-solidaires.org

premiers rangs desquels l'obligation pour les Etats de mettre tout en œuvre pour assurer la satisfaction des besoins alimentaires des populations. Ce droit s'applique également aux pays étrangers, qui ne peuvent, par leurs actions (notamment les pratiques d'accaparement des terres), porter atteinte au droit de

ces populations à se nourrir. Une façon de rappeler que dans la hiérarchie des normes internationales, le droit à l'alimentation doit aujourd'hui être placé au-dessus de tous les autres. Les populations concernées peuvent désormais s'y référer pour faire valoir leur droit à se nourrir.

Nicolas Sarkozy expliquait en juin 2008, lors de la conférence de haut niveau sur la sécurité alimentaire mondiale à Rome, que pour répondre à l'impératif de sécurité alimentaire, la stratégie d'avenir doit reposer sur le développement des agricultures locales. Certes, mais il serait temps de passer aux actes. ■ LAURENCE ESTIVAL

4 LA FRAUDE FISCALE CONTRE LE DÉVELOPPEMENT

Les économistes spécialistes de l'Afrique en sont désormais convaincus : un système fiscal efficace fait partie des atouts clés d'un développement réussi. Il apporte les recettes budgétaires nécessaires au financement des infrastructures économiques et sociales. Et une fiscalité acceptée contribue à bâtir un contrat social partagé entre l'Etat et l'ensemble de la population et des acteurs économiques privés. La présence d'un important secteur informel et de faibles capacités administratives rend souvent la collecte des impôts difficile au Sud. Mais un obstacle supplémentaire de poids à la mobilisation de ressources publiques en faveur du développement tient aux pratiques répandues d'évasion et de fraude fiscales internationales.

Le thème fait désormais consensus. Les experts de l'OCDE, dans leurs dernières *Perspectives économiques en Afrique* parues à la mi-2010, et ceux de l'ONG Tax Justice Network for Africa condamnent ainsi de la même façon ces pratiques frauduleuses. Elles feraient perdre à certains pays africains l'équivalent de la moitié de leurs recettes budgétaires ; le fisc sud-africain, l'un des plus développés, estime sa perte à l'équivalent de 45 % de ses prélèvements.

Les multinationales et leurs pratiques de transferts des profits dans les paradis fiscaux sont particulièrement visées. Mais les administrations fiscales africaines ont rarement les moyens techniques de repérer ce genre de comportement quand il se produit et de le mettre à jour lors de contrôles fiscaux, et ensuite de supporter le coût d'un litige avec une multinationale si celle-ci se fait prendre. Les enjeux financiers sont pourtant loin d'être négli-

geables : selon John Christensen, du Tax Justice Network, les seules pratiques fiscales douteuses des multinationales (transferts de profits, sur ou sous-facturations...), sans compter celles des particuliers, coûteraient chaque année de 150 à 200 milliards de dollars de recettes fiscales à l'ensemble du continent, plus que le total de l'aide au développement.

Pour lutter contre ces comportements douteux, la première chose à éviter est que les pays africains eux-mêmes se transforment en paradis fiscaux ! C'est ce qu'a pourtant fait récemment la place financière d'Accra, au Ghana, conseillée dans cette voie par la banque Barclays.

Si la réunion de Londres du G20 en 2009 a permis de forcer nombre de paradis fiscaux à signer de nouveaux accords les obligeant à fournir plus d'informations aux fiscs étrangers, ces traités bilatéraux ont concerné les pays riches, quelques émergents (l'Inde a signé avec la Suisse), mais pas les pays pauvres. Si ces traités d'échange d'informations fiscales étaient signés de manière multilatérale, au niveau des Nations unies, les pays pauvres disposant de moindres capacités de négociations pourraient en bénéficier.

Une autre solution consiste à réclamer aux multinationales la publication d'une comptabilité non plus par zone géographique, comme s'en contentent nombre d'entre elles, mais pays par pays. Chaque entreprise devrait fournir son chiffre d'affaires, le nombre de personnes employées, la masse salariale, les profits réalisés et les impôts payés dans les pays où elle est implantée. Cela permettrait de constater que nombre de pays pauvres

L'évasion et la fraude fiscales feraient perdre à certains pays africains l'équivalent de la moitié de leurs recettes budgétaires

CAMPAGNE « AIDONS L'ARGENT »

Les paradis fiscaux sont des centres financiers qui refusent la transparence et font très peu payer d'impôts aux entreprises et aux particuliers. Des multinationales y enregistrent des sociétés fictives – une simple boîte aux lettres ! – et évitent ainsi de payer des impôts dans les pays en développement, ce qui prive ces pays des moyens de soutenir leurs services publics et de lutter contre les inégalités. La campagne « Aidons l'argent », lancée par le CCFD-Terre solidaire en septembre dernier, dénonce ce pillage. Plus d'informations sur www.aidonslargent.org

sont à la source d'activités réelles, par exemple dans les secteurs énergétiques et miniers, alors que les profits se retrouvent à Londres, en Suisse ou dans des territoires plus exotiques.

L'idée fait son chemin. Un groupe de travail se réunit régulièrement sur ce sujet à l'OCDE. Les choses avancent également du côté des régulateurs financiers. Depuis le 3 juin dernier, les entreprises du secteur extractif qui souhaitent être cotées à la Bourse de Hongkong doivent fournir ce genre d'informations. Et la nouvelle loi Dodd-Frank de régulation financière, signée le 21 juillet dernier par le président Obama, impose désormais des contraintes similaires, une décision « *d'une portée historique* », selon le CCFD-Terre solidaire. La coalition d'ONG Publish What You Pay, à la pointe de ce combat pour la transparence, confirme que cette décision concerne « *des centaines d'entreprises, dont 90 % des plus grandes entreprises mondiales pétrolières et gazières, ainsi que huit des dix plus grandes compagnies minières* ». Il ne reste plus qu'à espérer que l'Union européenne rejoindra ce combat en faveur d'une mobilisation des recettes fiscales, indispensable au développement des pays du Sud. ■

CHRISTIAN CHAVAGNEUX

5 AFRIQUE : LA DÉMOCRATIE TOUJOURS À CONSTRUIRE



Manifestation contre la Françafrique à Nice, en 2010. Dans beaucoup de pays africains, les espoirs politiques suscités par la décolonisation sont encore loin d'être devenus réalité.

Un demi-siècle après l'accession à l'indépendance de la plupart des pays du continent, l'Afrique mérite moins que jamais d'être regardée comme un tout homogène. Sur le plan économique, bien sûr, mais aussi sur le plan politique. Les immenses espoirs suscités lors de l'émancipation du joug colonial sont loin d'être devenus réalité. Et du Zimbabwe à l'Éthiopie, en passant par le Rwanda ou le Tchad, les régimes autoritaires plus ou moins sanglants n'ont pas disparu.

Pourtant, la démocratisation y a progressé depuis le début des années 1990. En Afrique du Sud évidemment, mais aussi dans des pays moins dotés en ressources. Ainsi, le Bénin, le Ghana et le Mali ont connu de réelles alternances politiques sur un mode pacifique. Et si dans d'autres pays, tel le Kenya, des scrutins récents ont été accompagnés d'importants accès de violence, ceux-ci ont finalement été résorbés par la négociation. Après avoir subi d'innombrables revers dans les décennies qui ont suivi l'indépendance, le processus démocratique semble bénéficier aujourd'hui d'un relatif effet cliquet au sud du Sahara : une fois qu'une première série de scrutins réguliers ont été tenus dans des conditions satisfaisantes de compétition entre partis politiques, la restauration d'un pouvoir autoritaire devient plus

difficile. A cet égard, bien que la situation politique reste floue au Niger, le coup de force raté de Mamadou Tandja en 2009 apparaît emblématique.

Bien sûr, des pouvoirs autoritaires, monopolisés en général par un clan familial ou politique (Togo, Gabon, Congo, Cameroun, Angola...), ont appris à simuler des processus électoraux. Il n'en reste pas moins que dans une partie du continent, la sanction des urnes représente désormais un réel couperet. Raison pour laquelle certains gouvernants, tel Laurent Gbagbo en Côte d'Ivoire, retardent autant qu'ils le peuvent l'organisation d'un scrutin, en se retranchant derrière la précarité des conditions de sécurité.

De fait, alors qu'au lendemain des indépendances les pouvoirs justifiaient leur autoritarisme de manière préventive au nom de l'impératif de construction nationale, c'est aujourd'hui la persistance de conflits ouverts (Somalie, Soudan...) ou de violences larvées dans certaines portions du territoire (République démocratique du Congo, Ouganda...) qui apparaît comme le principal frein, réel ou invoqué, à la démocratisation d'une partie de l'Afrique. Rappelons néanmoins que depuis une décennie, des pays en guerre que l'on disait faillis (Sierra Leone, Liberia...) ont retrouvé la stabilité et un jeu politique relativement pacifié.

SURVIE

Cinquante ans après la proclamation des indépendances africaines, qu'en est-il des réseaux politiques et économiques qui ont assuré la continuité du pillage du continent africain ? Qu'en est-il de la démocratie en Afrique francophone ? Survie mène des campagnes d'information et d'interpellation des citoyens et des élus pour une réforme de la politique de la France en Afrique et des relations Nord-Sud. Plus d'informations sur www.survie.org

Dans un panorama si contrasté, la construction d'une société civile organisée est étroitement liée aux conditions du jeu politique local, souvent marqué par un éclatement de la scène partisane, mais aussi au contexte économique. Outre une vraie liberté d'expression, la puissance du mouvement syndical sud-africain, par exemple, reflète l'importance, dans ce pays, de l'économie formelle, et notamment industrielle. Une exception à l'échelle du continent. Ailleurs, la société civile se structure autour de thèmes spécifiques : pouvoir d'achat au Niger, transparence budgétaire au Congo, environnement au Gabon, lutte contre la corruption au Nigeria, habitat en Angola... Et elle paie fréquemment son courage d'un prix très lourd, comme l'ont montré les nombreux assassinats de défenseurs des droits de l'homme en République démocratique du Congo. Si cette mobilisation touche en priorité les catégories urbaines, les milieux ruraux du continent, tels que les producteurs de coton, ont aussi réussi à faire entendre leur voix jusque dans les enceintes des négociations commerciales multilatérales. ■

YANN MENS

En savoir plus

Perspectives économiques en Afrique 2010, OCDE. Voir sur www.africaneconomicoutlook.org/fr/

« Taxation and Development », *Africa Tax Spotlight*, vol. 1, 2010. Accessible sur www.taxjustice.net/cms/upload/pdf/Africa_Tax_Spotlight_May_2010.pdf

Tax Havens. How Globalization Really Works, par Ronen Palan, Richard Murphy et Christian Chavagneux, Cornell University Press, 2010.

« Country-by-Country Reporting : Holding Multinational Corporations to Account Wherever they Are », par Richard Murphy, Task Force on Financial Integrity and Economic Development, juin 2009.

www.argentsale.org : le site de la plate-forme Paradis fiscaux et judiciaires, membre français du Tax Justice Network.

Paradis fiscaux : bilan du G20 en 12 questions, rapport du CCFD-Terre solidaire, avril 2010.

Paradis fiscaux : à quand la fin des petits arrangements entre amis ? Retour sur les promesses du G20, rapport d'Oxfam France, août 2009.



Julio Lopez

Semaine de la solidarité internationale 2009 à Clamart (92). Pour les collectivités, la solidarité internationale est un thème qui peut réunir tous les citoyens.

LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE PRÈS DE CHEZ SOI

La solidarité internationale devient de plus en plus un objet de politique locale, que les collectivités mènent conjointement avec les associations.

Face aux pauvretés, construire des solidarités », c'est le thème du Village de la solidarité internationale 2010, organisé comme chaque année place Bellecour à Lyon, à l'occasion de la Semaine de la solidarité internationale. Entre 15 000 et 20 000 visiteurs y sont accueillis. Cet événement est coordonné par le réseau Silyon, dont le comité de pilotage rassemble une trentaine d'associations et des représentants de collectivités locales. Pour cette mission, il est soutenu à hauteur de 15 000 euros par la région Rhône-Alpes, à quoi s'ajoutent des subventions de la Ville de Lyon. L'objectif

partagé : ancrer la solidarité internationale au niveau local. Pour les associations, il s'agit d'informer les citoyens sur les actions qu'elles mènent dans les pays du Sud et de les sensibiliser aux inégalités dans le monde pour les inciter à s'engager. Quant aux collectivités locales, elles voient dans la solidarité internationale un thème qui peut réunir l'ensemble des citoyens, quels que soient leur âge, leur situation sociale et leur origine.

Ce souci d'« *ancrer la solidarité internationale dans les territoires* », pour reprendre le titre de la réflexion engagée par des collectivités franciliennes

depuis deux ans (1) en partenariat avec des associations de développement (2) et Cité unies France (3), s'affirme de plus en plus. Et la solidarité internationale tend à devenir un objet de politique publique locale à part entière, associant collectivités et associations. Un partenariat qui n'est pas toujours simple. Si les collectivités travaillent depuis longtemps avec les associations - notamment pour leurs actions de coopération décentralisée (*) -, la confiance n'était pas toujours au rendez-vous : les collectivités craignaient d'être perçues uniquement comme des tiroirs-caisses, quant aux associations, elles redoutaient d'être instrumentalisées sur le plan politique.

Constitution de réseaux

Afin de se constituer comme des interlocuteurs crédibles et légitimes face aux collectivités, notamment face aux régions, les associations se sont ■■■

1. Les villes de Nanterre (92) et de Rosny-sous-Bois (93), le conseil général de la Seine-Saint-Denis, avec le soutien de la région Ile-de-France.

2. L'Association internationale de techniciens, experts et chercheurs (Aitec) et le Centre de recherche et d'information pour le développement (Crid).

3. Cité unies France rassemble les collectivités territoriales françaises engagées dans la coopération internationale.

Consommer responsable

Vivre la solidarité ici et là-bas passe aussi par la consommation citoyenne : il s'agit de mettre dans son panier des achats dont la production respecte l'environnement et se fait dans des conditions de travail décentes.

Pour les particuliers, la liste des alternatives qui permettent de consommer responsable est des plus variées : les produits du commerce équitable se déclinent sous trois labels, Artisans du monde, Max Havelaar et le plus récent, Ecocert équitable ; en matière de tourisme, l'Association pour le tourisme équitable et solidaire (Ates) rassemble 23 associations de voyages qui proposent leurs offres en ligne ; côté finances, plus de 100 placements solidaires ont été labellisés par l'association Finansol ; quant aux produits alimentaires biologiques, leur chiffre d'affaires a progressé de 19 % entre 2008 et 2009 ; enfin, les circuits courts, qui proposent une offre directe du producteur au consommateur, se développent, à l'instar des

Associations pour le maintien d'une agriculture paysanne (Amap).

Les pouvoirs publics ont également leur rôle à jouer en matière de consommation responsable. Les marchés publics – de l'Etat, des collectivités locales, des hôpitaux... – représentent pas moins de 13 % du produit intérieur brut (PIB) français. Depuis 2006, les acheteurs publics ont le droit d'intégrer des clauses sociales et environnementales dans leurs appels d'offres. Ils peuvent ainsi choisir ainsi des produits biologiques pour les cantines scolaires, des produits équitables pour les cadeaux de Noël aux personnes âgées, etc. Cités unies France a créé un groupe thématique sur ces achats publics éthiques. Un réseau national regroupe plus de 200 collectivités de toutes tailles s'organisant en réseaux régionaux, en Ile-de-France, Lorraine, Rhône-Alpes, Nord-Pas-de-Calais et Grand-Ouest.

Pour en savoir plus : www.commerceequitable.org, www.tourismesolidaire.org, www.finansol.org, www.reseau-amap.org

regroupées en réseaux. « Nous voulions à la fois mieux nous connaître et montrer notre capacité à nous mobiliser afin de pouvoir dialoguer et travailler avec la région », témoigne Hervé Derriennic, le président du Collectif des associations de développement en Rhône-Alpes (CADR), créé en 1986. Une dizaine de réseaux ont ainsi vu le jour.

De leur côté, les collectivités ont établi des services dédiés à l'international et à la coopération, qui mènent des projets de long terme pour lesquels ils peuvent faire appel à l'expertise des associations.

« Petit à petit, les élus locaux ont pris en main la maîtrise d'ouvrage des projets de développement », explique Bertrand Gallet, directeur de Cités unies France. Elles ont aussi initié la création de réseaux multi-acteurs qui rassemblent des associations, des universités, des collectivités locales, des syndicats, etc. De quoi créer



Coopération décentralisée : elle englobe l'ensemble des initiatives de coopération internationale menées par les régions, les départements, les communes et leurs regroupements.

Education au développement : animations destinées à informer et à sensibiliser les citoyens sur les causes et les effets des inégalités entre les pays du Nord et du Sud afin de les inciter à agir.

des espaces d'échange entre tous ceux qui, sur un territoire, s'intéressent à la solidarité internationale. On en compte désormais une dizaine, parmi lesquels Centraider (Centre), Resacoop (Rhône-Alpes) et Lianes coopération (Nord-Pas-de-Calais).

Pas de chèques en blanc

Les collectivités continuent aujourd'hui à subventionner les associations, souvent locales, une façon d'encourager les initiatives de leurs habitants, qui sont aussi des... électeurs. Pour autant, elles se refusent de plus en plus à

faire des chèques en blanc et préfèrent désormais apporter leur soutien à des projets bien définis et en fonction des priorités qu'elles ont déterminées. Ainsi pour Hugues Latron, directeur de Via le monde, un centre de ressources dédié à la citoyenneté internationale créé par le conseil général de la Seine-

ARTISANS DU MONDE

Le commerce équitable est avant tout un partenariat entre des organisations, au Sud et au Nord, qui militent pour la mise en œuvre concrète d'une économie plus juste et plus solidaire. C'est dans cet esprit qu'Artisans du monde travaille depuis 1974 avec des organisations de producteurs du Sud. Avec aujourd'hui plus de 170 points de vente en France, Artisans du monde est le premier réseau de magasins spécialisés de commerce équitable. Plus d'informations sur www.artisansdumonde.org

Saint-Denis : « Nous aidons les associations et les jeunes qui sollicitent des financements à mettre en adéquation leur projet avec les critères de développement durable », explique Hugues Latron, son directeur.

Collectivités et associations se retrouvent aussi sur le terrain de l'éducation au développement (*). Par exemple, le Réseau aquitain pour le développement et la solidarité internationale (Radsî), qui réunit une soixantaine de structures, a mis en place des soirées de débat mensuelles avec la ville de Talence. « Nous avons aussi créé avec la région Aquitaine un projet intitulé "Etoiles africaines", qui s'adresse aux collégiens et lycéens pour leur faire découvrir l'Afrique à travers des personnalités marquantes », raconte Tiphaine Ardouin, coordinatrice du Radsî.

La Semaine de la solidarité internationale, temps fort de l'action d'éducation au développement des associations, implique également les collectivités locales, soit en initiant directement des animations, soit en mettant des locaux, des services ou du personnel à disposition. Mais associations et collectivités ne sont pas les seules à se mobiliser ; sont aussi présents des organisations de migrants, des syndicats, des institutions culturelles et sportives, des écoles et des universités... Autant de structures souvent ancrées localement qui s'impliquent « pour que le monde bouge ». ■ **CLAIRE ALET**

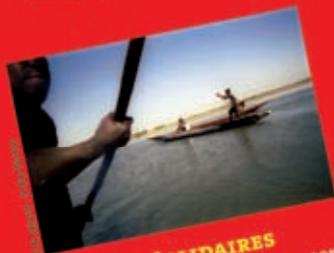
En savoir plus

Solidarité internationale. Les collectivités territoriales s'engagent aux côtés des associations, publication issue du programme « Ancrer la solidarité internationale dans les territoires franciliens » et accessible sur <http://aitec.reseau-ipam.org/IMG/pdf/MAQUETTE06-I-BAT.pdf>

« Les collectivités s'ouvrent à la solidarité internationale », *Altermondes*, hors-série n° 8, automne 2009.

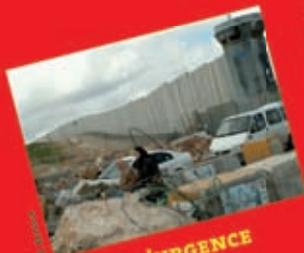
LA CCAS ACTRICE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA SOLIDARITÉ EST LA VALEUR FONDATRICE DES ACTIVITÉS SOCIALES DES ÉLECTRICIENS ET GAZIERS. ILS CONFIRMENT RÉGULIÈREMENT QU'ELLE RESTE LE PILIER CENTRAL DE LEUR DÉVELOPPEMENT. L'HISTOIRE DES ACTIVITÉS SOCIALES, LES VALEURS QU'ELLES VÉHICULENT ET LES ACTIVITÉS QU'ELLES DÉVELOPPENT, SONT UN APPUI POUR TISSER DES LIENS COLLECTIFS ET SOLIDAIRES ENTRE LES ÊTRES HUMAINS. LA CCAS DÉVELOPPE DONC UNE POLITIQUE INTERNATIONALE. DEPUIS SA CRÉATION, ELLE ENTRETIENT DES ÉCHANGES AVEC DES SALARIÉS DE L'ÉNERGIE DANS LE MONDE. LES ACTIVITÉS SOCIALES RÉPONDENT AUSSI AUX ASPIRATIONS DES AGENTS ET À UNE ÉVOLUTION DU MONDE D'AUJOURD'HUI, Tourné vers une croissance des relations internationales.



VOYAGES SOLIDAIRES

C'est une manière de voyager autrement. Les voyages solidaires de la CCAS naissent des projets de coopération portés par les agents EDF-GDF dans leurs associations ou par leurs CMCAS. Ils permettent de découvrir les actions engagées par les porteurs de projets et de rencontrer les populations locales, de découvrir leur quotidien et leur pays.



AIDES D'URGENCE

L'aide d'urgence est «une aide financière que la CCAS apporte pour atténuer les conséquences humaines et sociales de calamités naturelles».



ACCUEIL SOLIDAIRE D'ENFANTS DU MONDE

La CCAS accueille dans ses centres de vacances et de loisirs des enfants du monde défavorisés ou vivant des situations de crise (pays en état de guerre, enfants réfugiés...). Ceci est organisé en lien avec des associations de solidarité dans lesquels s'impliquent des agents.

LES INITIATIVES INTERNATIONALES

Ces initiatives diverses (expositions, ateliers, débats...) ont pour fonction un éveil de la curiosité, de lutter contre le racisme, de mettre en lumière les îlots de résistances, développer une culture de paix et une meilleure compréhension du monde.



AIDE AU DÉVELOPPEMENT

Des projets d'aide au développement sont portés bénévolement par des agents des industries électrique et gazière. Les besoins des populations locales sont relayés par les agents porteurs des projets.

Soutenus par leurs activités sociales (CCAS et CMCAS), les agents participent à l'aide au développement. De 1994 à 2010, la CCAS a soutenu plus de 440 projets à caractère social, éducatif, sanitaire, répartis dans 47 pays et 4 continents.



LES ÉCHANGES INTERNATIONAUX

La CCAS développe depuis 1947 des relations avec les organismes sociaux des salariés de l'Énergie dans le monde (comités d'entreprises, syndicats, œuvres sociales...). Ces rencontres se construisent à partir d'initiatives : échanges de séjours, événements sportifs et culturels... Plusieurs pays sont concernés : Belgique, Pologne, Hongrie, Italie, Grèce, Espagne, Maroc, Algérie, Tunisie, Québec, Cuba, Autriche, Angleterre, Allemagne... Ces organismes sociaux participent à une Conférence Internationale triennale des Activités Sociales des Travailleurs de l'Énergie qui permet d'engager une réflexion et des actions pour le développement des activités sociales à l'échelle européenne et mondiale.



Partout en France!

Du 13 au 21 novembre 2010

La Semaine de la solidarité internationale

www.lasemaine.org



OSONS LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE!

UN ACTE RÉFLÉCHI ! UN ACTE NÉCESSAIRE !

Si les crises actuelles exacerbent les tensions et le repli sur soi, elles représentent aussi de formidables occasions de prises de conscience et de créativité pour refuser l'inacceptable. Nos interdépendances, locales et mondiales, deviennent alors sources de rencontres, d'alliances et de transformation sociale. La solidarité internationale est une solidarité entre celles et ceux qui, ici comme là-bas, rêvent, luttent et agissent pour plus de justice. Une solidarité en actions incarnée par nos choix personnels et collectifs. **La Semaine de la solidarité internationale, du 13 au 21 novembre**, est l'occasion de s'informer, d'exprimer ensemble notre solidarité et d'agir concrètement pour un monde solidaire !

En collaboration avec:

Alternatives
Economiques

terraeco

ouest
france

France
3

Avec le soutien de:

île de France

Elaine

MAIRIE DE PARIS

ministère
Éducation
nationale

afd
AGENCE FRANÇAISE
DE DÉVELOPPEMENT